

Équipement culturel Fleury toujours bloqué :

- passe d'armes entre élus du 18^{ème}
- l'héritage d'A. Juppé mis en cause

Ouverture (imminente) de la bibliothèque

ET AUSSI AU SOMMAIRE :

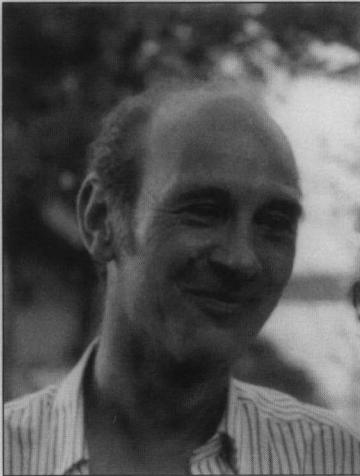
- Ces lampadaires qu'on éteint (suite)
- L'Olympic rouvre ses portes
- Naissance de «Droit au calme»
- «Émile-Duployé» d'utilité publique



Virgin Mégastore : ouverture Bd Barbès fin 2001

et toute l'info sur la vie du quartier

Salut Gérard !



Le 29 juillet 1999, un homme d'exception décédait à l'hôpital Lariboisière : Gérard CHAPPOT.

Toute sa vie durant, il a lutté pour les minorités, la reconnaissance et la dignité des êtres humains.

Auprès des Palestiniens, partageant leur vie dans les camps de réfugiés, puis, de retour en Europe, il fait partie d'un réseau d'entraide et de solidarité qui a permis de sauver la vie à plusieurs d'entre eux.

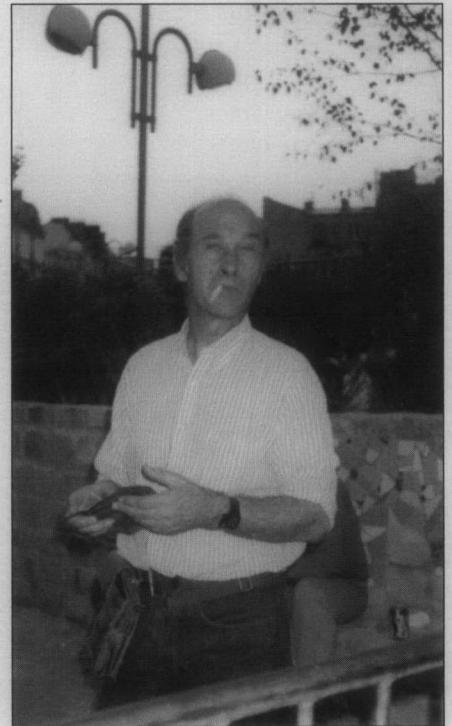
Auprès des travailleurs immigrés en usine, soutenant leur combat pour faire accepter leur culture et leurs différences.

Après deux années de réflexion, il se forme aux métiers de l'animation et de l'éducation. Il décida de continuer son combat en insufflant une force, une volonté aux jeunes des quartiers.

Après une expérience de plusieurs années au foyer de Ménilmontant, Gérard CHAPPOT devient directeur de l'ADCLJC (le club de prévention de la Goutte d'Or) en septembre 1980.

Durant douze ans, il participera à la construction du quartier de la Goutte d'Or ; il sera de toutes les luttes, de toutes les fêtes.

En 1992, il quitte ses fonctions de directeur pour celle de président de l'ADCLJC où il continua à défendre ses idées et ses convictions.



Aujourd'hui Gérard n'est plus parmi nous, mais nous garderons en nous, l'image d'un homme qui ne rêvait que d'égalité et de justice entre les hommes.

P.G.

S	• Salut Gérard !	p. 2
	• GROS PLAN SUR... l'équipement culturel Fleury	
	<i>Passe d'armes entre élus du 18^{ème}</i>	p. 3
	<i>L'héritage d'Alain Juppé mis en cause</i>	p. 4
O	• AMÉNAGEMENT	
	<i>L'opération "Émile-Duployé" d'utilité publique</i>	p. 6
M	• INITIATIVE	
	<i>Virgin, rue de la mode, chantiers</i>	p. 7
M	<i>Le nouveau dispositif "Toxicomanie 18^{ème}"</i>	p. 8
	<i>Mobilisation d'un immeuble contre le trafic de drogues</i>	p. 9
M	<i>Repas de rue... Laghouat</i>	p. 10
	<i>L'éclairage public... (suite)</i>	p. 11
A	<i>Quand l'Olympic rouvre ses portes</i>	p. 12
	<i>Naissance de l'association "Droit au calme"</i>	p. 13
I	• ÉQUIPEMENT	
	<i>La bibliothèque Goutte d'Or ouvre enfin ses portes</i>	p. 14
I	<i>Une Poste à la recherche d'un service de qualité</i>	p. 15
	• VIE ASSOCIATIVE	
R	<i>Les 20 ans d'Accueil Goutte d'Or</i>	p. 16
	<i>Le mérite à Dominique Tardivel</i>	p. 16
R	• COUP DE GUEULE	
	<i>Quand la mémoire est badigeonnée</i>	p. 17
E	• ÉCHOS	p. 18
	• GOUTTE D'OR EN FÊTE 99	p. 20

**POUR ÊTRE
RÉGULIÈREMENT
INFORMÉ
ABONNEZ-VOUS !**
Bulletin d'abonnement
page 17

Pour joindre PGO :
Tél. : 01 53 09 99 60
Fax : 01 42 57 39 96

Permanence logement :
le jeudi de 17 h 30 à 19 h
Salle Saint-Bruno
(9 rue St Bruno)

**PARIS-GOUTTE D'OR
n° 47**

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 Paris
Directeur de la Publication : M. Neyreneuf
N° de Commission Paritaire : 66 173
Dépôt légal : novembre 1999
Imprimerie : IDG (Paris 18^{ème})

Equipement culturel Fleury : Passe d'armes entre élus du 18^{ème}

A l'occasion d'un vœu proposé par M. Fialho (adjoint au Maire du 18^{ème} chargé de la Jeunesse et des Sports) pour la création d'un équipement socio-culturel dans le nord du 18^{ème}, on a assisté à un mini-débat sur l'équipement Fleury que notre quartier attend toujours.

Débat dont nous vous livrons la teneur tel que reproduit dans le compte-rendu de ce Conseil d'arrondissement du 5/7/99. Intervenants : Daniel Vaillant (maire - PS), Hervé Mécheri (conseiller du 18^{ème} - RPR) et Jean-Pierre Pierre-Bloch (conseiller de Paris - DL). On trouvera aussi, pages suivantes, la position de Claude Lambert (conseiller de Paris - RPR).

• **M. MECHERI** annonce qu'il est d'accord avec cette demande ⁽¹⁾, mais qu'il craint que la mobilisation en faveur de l'équipement rue de Fleury n'en pâtisse, équipement en faveur duquel le Conseil unanime avait émis un vœu récemment ⁽²⁾. Concrètement, des priorités seront définies et des crédits de fonctionnement ne pourront certainement pas être dégagés pour deux équipements nouveaux de cette nature dans le 18^{ème}. M. Mécheri est informé de l'annonce qui a été faite de l'abandon du projet socio-culturel et socio-éducatif rue de Fleury ⁽³⁾, mais celui-ci reste une priorité pour lui car il avait une vocation parisienne. Les simili-arbitrages rendus publics sont insuffisants à ses yeux et il sait qu'on ne fera pas l'économie dans ce quartier d'un lieu d'accueil pour la jeunesse, qui est déjà confrontée à trop de difficultés. (...)

• **M. Daniel VAILLANT** partage pleinement le point de vue de M. Mécheri sur l'équipement Fleury. On avait obtenu un financement régional de plus de 7 MF, et il serait dommage que le nord-est de Paris perde le bénéfice de ces crédits, qui plus est en revenant sur un engagement formel de la Mairie de Paris. Il faut donc maintenir la pression en faveur de cet équipement, dont l'ouverture des crédits est reportée d'année en année. C'est d'ailleurs ce qu'il a fait lors de la réunion en présence de M. Jacques Dominati ⁽⁴⁾ sur les investissements localisés. M. Daniel Vaillant souligne une fois de plus que tout y était presque bouclé, mais il y a rappelé l'importance de créer un établissement (au besoin moins coûteux si le problème est d'ordre financier) de même nature à cet endroit, même s'il doit perdre sa vocation d'équipement parisien ce faisant.

• **M. PIERRE-BLOCH** répète ce qu'il a dit en "Commission locale de concertation Goutte d'Or" ⁽⁵⁾ sur l'abandon du projet d'équipement et il assume ses propos. Il estime, en tant qu'Adjoint au Maire de Paris ⁽⁶⁾, que M. Mécheri n'engageait que lui lors de son intervention. La réflexion sur l'équipement futur s'oriente sur une halte-garderie ⁽⁷⁾, peut-être arborée, compte tenu des besoins du secteur.

(1) il s'agit d'un vœu de la municipalité du 18^{ème} pour la création d'un équipement socio-culturel dans le secteur Clignancourt-Nord.

(2) Vœu voté à l'unanimité par le Conseil du 18^{ème} le 8/3/99. A noter que MM. Pierre-Bloch (DL) et Lambert (RPR) étaient absents ce jour-là (cf. PGO 45).

(3) Cette annonce n'a jamais été faite officiellement et le Maire de Paris n'a toujours pas répondu à notre courrier (cf. PGO 46).

• **M. Daniel VAILLANT** remercie M. Pierre-Bloch de sa franchise. Il n'en reste pas moins qu'il s'agissait d'un engagement du Maire de Paris de l'époque, qu'il a appuyé quand il est devenu Maire d'Arrondissement, compte tenu de son intérêt pour les habitants. M. Daniel Vaillant ne peut accepter la manière dont cette décision a été prise, sans aucune concertation avec les représentants naturels des habitants que sont les élus de proximité. (...) M. Daniel Vaillant signale que c'est une façon de faire désespérante, et la démonstration que la majorité du Conseil de Paris n'a toujours rien compris aux aspirations de la population.

• **M. PIERRE-BLOCH** souligne qu'il a eu la franchise d'annoncer la décision sur l'équipement Fleury et il l'assume. On a annoncé d'année en année le report des crédits depuis 4 à 5 ans, ce qui n'était pas sérieux. Il a tenu, lui, à prendre ses responsabilités et il pense avoir eu raison de mettre fin aux faux espoirs qu'on entretenait sur cet équipement.

• **M. MECHERI** ne méconnaissait pas les fonctions de M. Pierre-Bloch, d'autant plus qu'il occupait lui aussi des fonctions équivalentes auprès du précédent Maire de Paris, Jacques Chirac ⁽⁸⁾. Il n'engageait pas que lui en intervenant puisque le Conseil d'Arrondissement avait voté unanimement un vœu en faveur de cet équipement. Sa position n'était donc pas minoritaire, bien au contraire. Depuis 10 ans qu'il est élu du 18^{ème}, M. Mécheri pense qu'il a démontré la constance de ses choix et de ses options. Il se souvient d'une assez récente présentation d'une maquette de cet équipement où M. Pierre-Bloch a confirmé l'intérêt que présentait cette structure. M. Mécheri n'a pas pour sa part changé d'avis dans ce dossier, dont il est à l'origine. « *La Parole donnée engage* », et il faut honorer une signature du Maire de Paris. Il regrette qu'une combinaison de couloir ait amené l'abandon de ce projet. Il continuera à se battre pour lui, dans la fidélité à son engagement.

(4) Premier Adjoint (DL) au Maire de Paris

(5) Commission qui s'est réunie le 13/4/99.

(6) J.-P. Pierre-Bloch est adjoint au Maire de Paris chargé du commerce.

(7) C'est la première fois qu'une telle alternative est rendue publique.

(8) H. Mécheri (RPR) était adjoint de J. Chirac en charge de la Jeunesse.

L'héritage d'Alain Juppé mis en cause par deux de ses plus proches ex-collaborateurs

Quelle ambition pour le quartier ? La réponse de Claude Lambert où il explicite sa position sur l'équipement Fleury permet de mieux voir où chacun se situe...

Avec la réponse de Claude Lambert (cf. page de droite), on a maintenant une idée à peu près claire des positions des différents élus du 18^{ème} sur l'équipement culturel à dominante musicale que la Ville s'était engagée à réaliser rue Fleury, face à la Bibliothèque :

- ceux qui sont pour : les élus de la gauche plurielle ainsi que Roger Chinaud (conseiller de Paris - Démocratie Libérale) et Hervé Mécheri (conseiller du 18^{ème} - RPR),

- ceux qui sont contre : Jean-Pierre Pierre-Bloch (conseiller de Paris - Démocratie Libérale) ainsi que Claude Lambert (conseiller de Paris - RPR) auxquels il faudrait ajouter (bien qu'il ne soit pas un élu municipal) Patrick Stéfani (présenté comme future tête de liste RPR dans le 18^{ème} aux municipales de 2001).

Si la position de Jean-Pierre Pierre-Bloch, annoncée depuis longtemps, n'est guère une surprise, en revanche, on reste perplexe devant l'opposition de deux anciens collaborateurs d'Alain Juppé, à savoir Claude Lambert (à la Mairie du 18^{ème} sous l'ancienne équipe) et Patrick Stéfani (au Secrétariat Général du RPR). Car ce projet d'équipement musical, c'est un héritage d'Alain Juppé, mis en musique par Hervé Mécheri.

Claude Lambert, dans sa réponse à notre lettre, dit qu'avant 1995, "l'équipe municipale en place dans le 18^{ème}, après avoir été favorable [à ce projet] se posait la question de son coût et de son utilité".

Nous pouvons témoigner ici que si certains "se posaient la question", ce n'était ni Alain Juppé, ni Roger Chinaud (l'ancien maire, qui souhaite toujours que les engagements soient tenus), ni Hervé Mécheri (qui précise qu'il continuera à se battre pour que ce projet voie le jour).

D'ailleurs, à plusieurs reprises, lors d'interventions publiques ou privées, Alain Juppé avait fait part des nombreuses réserves que ses amis politiques émettaient concernant sa volonté de

rénover le quartier de la Goutte d'Or et d'y mettre le prix qu'il fallait. Il a tenu bon et les résultats sont là. Car il avait une véritable ambition pour ce quartier, ambition qui semble s'être envolée avec son départ.

Le projet de création de cet équipement à vocation parisienne était une des réponses à la hauteur des besoins du quartier. En effet : qu'existe-t-il, à part l'espace Jeunes géré par LAGO (6 rue de la Goutte d'Or) pour les jeunes de plus de 15 ans ? Rien, et c'est là que se situait ce projet qui aurait permis à bon nombre de jeunes du quartier non seulement de mieux se mêler à d'autres jeunes de Paris, mais aussi de pouvoir assouvir dans des conditions optimales leur passion pour la musique.

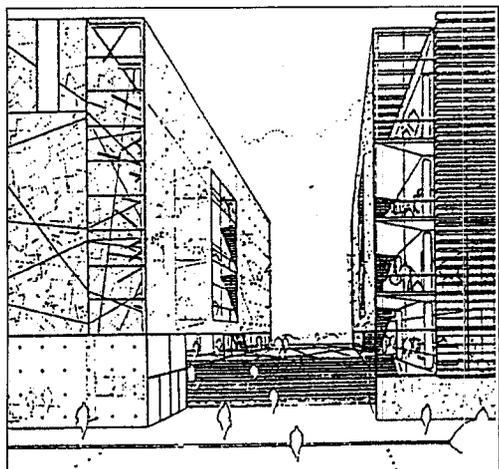
Trop cher ce projet ? A l'heure où la Ville de Paris dégage des excédents budgétaires, la question n'est plus vraiment d'actualité. Quant au "besoin de calme", ne voit-on pas que c'est plutôt en faisant de nouvelles propositions d'activités aux jeunes qu'on pourra y répondre ?

On parle actuellement de construire là une halte-garderie avec une promenade arborée !? Projet qui paraît déjà bien bizarre, rien qu'à l'énoncé, quand on connaît l'espace disponible, et qui lui pourrait facilement être source d'une "nouvelle effervescence aux conséquences imprévisibles" (en ce qui concerne la "promenade arborée").

Non, disons-le très clairement : toutes ces raisons ne sont que des faux-semblants. Par ce refus, c'est à l'héritage d'Alain Juppé, du partenariat mené durant de longues années à la Goutte d'Or, du consensus intelligent recherché avec l'opposition d'alors (Alain Juppé et Daniel Vaillant étaient presque toujours d'accord quand il s'agissait de la Goutte d'Or), de l'ambition pour un quartier défavorisé, ... c'est à tout cela que l'on veut symboliquement mettre un terme !

Nous ne saurons nous y résigner ! Malheureusement, le contexte parisien actuel ne permet pas d'espérer un sursaut sur ce dossier.

Alors, prenons notre mal en patience et attendons 2001 pour reprendre la question avec la nouvelle équipe municipale qui sortira des futures élections, quel que soit le vainqueur !



**Lettre des associations de la Goutte d'Or à Claude Lambert,
Conseiller Délégué chargé de la Vie associative, élu du 18^{ème}**

Paris, le 5 mai 1999

Monsieur le Conseiller Délégué,

Le projet de construction d'un équipement culturel à dominante musicale (rue Fleury) lancé par l'ancienne municipalité sous l'impulsion de Jacques Chirac, Alain Juppé et Hervé Mécheri et inscrit au contrat de ville qui se termine, est toujours bloqué.

Vous connaissez sans doute parfaitement ce dossier, ainsi que l'intérêt que toutes les associations de la Goutte d'Or manifestent pour le lancement effectif de ce projet (il en a été question à plusieurs reprises dans différentes réunions, et notamment lors de la conclusion des "Journées d'étude inter-associatives Goutte d'Or" de décembre 98).

Parmi les trois conseillers de Paris élus du 18^{ème} appartenant à la majorité parisienne, Roger Chinaud et Jean-Pierre Pierre-Bloch se sont clairement exprimés sur ce dossier (avec des avis opposés). Par contre, nous ne connaissons pas votre position.

Vous êtes pourtant particulièrement concerné par ce projet, non seulement du fait de la nature de votre délégation mais aussi du fait d'avoir fait partie de façon rapprochée de l'équipe d'Alain Juppé, quand ce dernier était dans le 18^{ème}.

Voilà pourquoi il nous importe de connaître votre opinion sur la question.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller Délégué,...

Associations signataires :

Accueil Laghouat - Accueil Goutte d'Or (Solidarité St Bernard) - A.D.C.L.J.C. - ADOS - AIDDA - Anneau d'Or (A.P.F.S.) - APSGO - L'Arbre Bleu - ASFI
CATRED - EGO (Espoir Goutte d'Or) - Les Enfants de la Goutte D'Or - Esprit d'Ebène - EOLE - Goutte d'Art - Habiter au Quotidien
LAGO (Loisirs Animation Goutte d'Or) - Paris-Goutte d'Or - Relais Goutte d'Or Paris - URACA

CONSEIL DE PARIS

Claude Lambert

CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MAIRE DE PARIS
CHARGÉ DE LA VIE LOCALE ET DES ASSOCIATIONS
CONSEILLER DU 18^{ème} ARRONDISSEMENT

« Paris-Goutte d'Or »
27, rue de Chartre
75018 PARIS

Paris, le - 2 JUL. 1999

Je n'ai pas pour habitude de me défilier. Faire de la politique municipale c'est aussi avoir le courage de ses opinions et de soutenir les projets que l'on croit utiles aux riverains.

Dans le dossier du Centre Musical Fleury-Goutte d'Or ma position est simple. Je n'ai jamais été favorable à ce projet, coûteux – pensez à l'argent du contribuable – et qui ne me semble pas prioritaire dans un quartier qui a plus besoin de calme que d'une nouvelle effervescence aux conséquences imprévisibles.

Et d'ailleurs, s'il n'a pas abouti plus tôt, c'est qu'à l'époque l'équipe municipale en place dans le 18^{ème} après y avoir été favorable se posait la question de son coût et de son utilité.

Je crois qu'à cet emplacement on peut créer un équipement de proximité dont le quartier a tant besoin, à définir avec la population environnante la plus directement concernée.

Voilà, les choses sont claires. Désolé d'avoir répondu si tardivement à votre lettre. Il faut croire que ma réponse verbale lors d'une réunion à l'Hôtel de Ville ne vous suffisait pas.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Commissaire-Enquêteur juge l'opération "Émile-Duployé" d'utilité publique

Dernière étape avant le lancement de l'opération : l'enquête publique (7 juin au 2 juillet derniers) que le Commissaire Enquêteur a conclue favorablement au projet de la Ville.

C'est au terme d'un rapport très détaillé de 61 pages * que le Commissaire Enquêteur en charge de l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour le secteur "Émile-Duployé", Monsieur Claude HUOT, a rendu ses conclusions le 27 juillet dernier.

Peu de surprises dans ce rapport qui conclut à l'utilité publique de l'opération. C'est donc un avis favorable assorti d'un certain nombre de recommandations portant sur les 4 points suivants :

Le passage sous immeuble

La création du passage sous porche reliant la rue Emile-Duployé à la rue Ernestine (porche créé au n°6 de la rue Ernestine) est donc approuvée, avec ce qu'elle entraîne comme expropriation de boxes de stationnement de la copropriété du 40 rue Doudeauville.

Cependant, le Commissaire enquêteur ne prend pas vraiment parti sur la question de la fermeture possible de ce passage : *"La solution «publique» (passage sans grilles) est la plus simple, mais sa mise en œuvre doit à nos yeux coïncider avec la mise en service de l'école polyvalente à la rentrée 2002, faute de quoi, elle perd une partie de sa justification. S'il y a des doutes sur les possibilités d'écarter [la] délinquance, nous recommandons à la Mairie de Paris de se mettre à l'écoute de la population et d'adopter la solution privative (pose de grilles de part et d'autre du passage) même si elle est plus coûteuse et plus difficile de mise en œuvre. Le choix doit se faire dans la clarté"*.

Ces conclusions laissent perplexes. En effet, la quasi-totalité de la population qui s'est exprimée lors de l'enquête était soit contre la création de ce passage, soit pour qu'il soit conçu dès son origine avec des possibilités de fermeture. L'écoute de la population peut donc avoir lieu dès maintenant. La solution la plus simple est donc de prévoir un aménagement "évolutif", c'est-à-dire avec les emplacements prévus pour la pose de ces grilles, afin de pouvoir fermer (la nuit notamment) en cas de besoin.

Le parking du 1 rue Marcadet

Le Commissaire-Enquêteur insiste sur le soin à apporter dans la réalisation du parking public du 1 rue Marcadet : *"Le plus sûr moyen d'avoir un coefficient de remplissage médiocre est de proposer des prestations médiocres telles que largeurs trop chichement*

calculées, absence de peinture sur sol et plafond, éclairage indigent, fermetures ordinaires et absence de box".

Cette demande de création "d'une proportion non négligeable de box fermés" ne vise pas seulement les propriétaires des box expropriés du 40 Doudeauville.

Création d'une grille à la limite arrière du 40 Doudeauville

Cette recommandation, qui se justifie "pour l'obtention d'un paysage urbain de qualité" va sans doute se heurter à la volonté de la copropriété du 40 Doudeauville qui souhaite plutôt la construction d'un mur relativement haut à vocation de protection.

Devenir du pavillon du 38 Doudeauville

On sait que la Ville souhaitait revendre ce pavillon (en fond de cour du 38 Doudeauville et qui donne sur le 9 rue Emile-Duployé). Or, visiblement, durant l'enquête, la situation semble avoir évolué dans un sens qui préserve l'avenir et reporte la décision finale puisqu'il était question de proposer à la location la partie résidentielle de ce pavillon (rez-de-jardin, 1^{er} étage et combles) et d'affecter le rez-de-chaussée du 9 rue Emile-Duployé à un équipement public de proximité.

Le Commissaire-Enquêteur exprime sa "préférence pour une solution définitive ultérieure à vocation d'équipement public de proximité".

Et les relogements ?

Bien qu'il ait évoqué le problème des relogements des occupants en situation locative irrégulière dans son analyse, aucune recommandation n'est faite à ce sujet. Nous le regrettons d'autant que cette question devra être résolue, vu son importance dans le secteur.

Et maintenant ?

Les choses devraient aller vite, puisque la Commissaire-Enquêteur n'a exprimé que des recommandations et non des réserves. Le projet n'a donc pas besoin de repasser au Conseil de Paris, et c'est au Préfet maintenant qu'il revient de signer l'arrêté déclarant d'utilité publique cette opération, et permettant les expropriations. Ce devrait être d'ici la fin de l'année...

* on peut consulter ce rapport à l'Espace Documentation de la Salle St Bruno (prendre RDV au 01 53 09 99 22).

Virgin Mégastore, «rue de la mode», chantiers finis, en cours, à démarrer, etc...

Le point sur les chantiers et les projets en cours dans le secteur sud de la Goutte d'Or et à Château-Rouge...

Virgin Mégastore et rue de la mode

C'est signé avec l'OPAC : la société Virgin installera un Mégastore Bd Barbès, juste face au débouché de la rue de la Goutte d'Or, à l'angle du Bd Barbès et de la rue Christiani. Objectif : ouverture fin 2001, pour les Fêtes. C'est une bonne nouvelle pour le quartier et l'évolution de son tissu commercial. D'autant plus que s'y adjoindra aussi "La grande Récré" (magasin de jouets).

Quant au projet de "rue de la mode", c'est-à-dire de l'installation de créateurs de prêt à porter dans les locaux commerciaux de l'OPAC sis dans la partie de la rue des Gardes comprise entre la rue de la Goutte d'Or et la rue Polonceau, il est en bonne voie. On parle d'une inauguration l'été ou septembre 2000. C'est donc pour bientôt.

Restera à voir comment ce projet va s'intégrer au quartier... mais a priori cela devrait être bénéfique à tout l'environnement.

Pendant ce temps, l'OPAC continue ses livraisons de logements et ses chantiers sur le secteur sud du quartier, et sur Château-Rouge :

Les logements livrés

Dernières livraisons en cours :

- 1 à 5 rue des Islettes avec 26 logements et 1 local commercial.
- 61 rue de la Goutte d'Or avec 29 logements (8 F2, 3 F3, 8 F4 et 4 F5) et 6 ateliers d'artistes (qui donnent sur la Place de l'Assommoir, près du Bureau de Poste).
- 34 rue Myrha avec 9 logements (4 F1, 2 F2, 1 F3 et 2 F4).

Les chantiers en cours

Quant aux chantiers en cours, en voici leur état d'avancement :

- 2 à 10 rue Richomme. Le gros-œuvre est en cours. Les 27 logements devraient être livrés en mai 2001.

- 2 à 8 rue de la Charbonnière/1 à 7 rue de la Goutte d'Or : on en est au stade des fondations (14 logements).

- 22 à 28 rue de Chartres/21 à 27 rue de la Goutte d'Or : le chantier est arrêté du fait du péril annoncé pour l'hôtel voisin du 30 rue de Chartres (cf. page 18). Ce sont donc 30 logements qui sont pour le moment bloqués.

Démarrage prochain

Trois autres chantiers devraient démarrer sous peu :

- 90 Bd de la Chapelle/29 rue de la Charbonnière (6 logements).
- 60-62 rue Myrha.
- 29 rue Poulet (14 logements).

Ce qu'il reste à faire...

Pour le secteur sud, il ne restera plus que la parcelle du 94 à 98 Bd de la Chapelle/33 à 37 rue de la Charbonnière qui pourrait aussi démarrer en 2000, maintenant que l'on sait que la mosquée n'y sera pas installée. L'antenne opérationnelle de l'OPAC (actuellement au 33 rue de la Charbonnière) devrait s'installer au 34 rue de Chartres (dans les anciens locaux mis à la disposition de LBA), et sans doute le 10 à 14 Charbonnière/9 rue de la Goutte d'Or, si le projet aboutit (cf. page 18), plus éventuellement le 30 rue de Chartres (si le péril fait évacuer l'immeuble et que l'OPAC se porte acquéreur de la parcelle), et le 29 rue Polonceau.

Enfin, il faut mentionner deux autres immeubles qui sont (ou vont être) interdits à l'habitation dans le cadre de la loi Vivien (insalubrité), à savoir le 36 rue de la Charbonnière et le 64 Bd de la Chapelle/5 rue de Chartres, sans oublier la parcelle en principe destinée à accueillir l'équipement culturel à dominante musicale (cf. p. 3 à 5).

et à Château-Rouge ?

Du côté du secteur "Château-Rouge", on attend impatiemment le projet de construction d'ateliers d'artistes à l'angle des rues Erckmann Chatrian et Richomme, ainsi que le lancement de l'opération sur le 32 rue des Gardes/40 rue Cavé (parcelles vides aujourd'hui).



Les ateliers d'artistes au fond de la place de l'Assommoir

Le nouveau dispositif "Toxicomanie 18^{ème}" : réduire les risques et les nuisances

Imaginé par les associations de quartier et les structures d'accueil, voulu par les élus du 18^{ème} et financé (pour le moment) par l'Etat, un nouveau dispositif se met en place sur nos quartiers. Précisions....

Depuis le début du mois d'octobre, vous avez peut-être déjà entendu parler de l'arrivée d'un nouveau dispositif de lutte contre la toxicomanie dans le 18^{ème} arrondissement. Si ce n'est pas le cas, la **coordination toxicomanie 18^{ème}** est ce projet expérimental né de la concertation des élus de l'arrondissement, de la DASS, des structures spécialisées en toxicomanie (dont EGO) et de plusieurs associations d'habitants de l'arrondissement, parmi lesquelles "Paris-Goutte d'Or". C'est en effet la mise en pratique des 9 propositions que nous avons rédigées en commun (cf. Lettre de PGO).

Ce dispositif s'adresse autant aux besoins de prise en charge sanitaire et sociale des usagers de drogues qu'aux besoins de calme et de sécurité des habitants. Ses buts sont simples : informer, orienter et accompagner les premiers vers les structures qui pourront les accueillir ainsi que de réfléchir avec les seconds sur des solutions concrètes et adaptées aux problèmes que peut engendrer la toxicomanie, et notamment les trafics. Ce projet ouvre donc la porte au dialogue et à la concertation de toutes les personnes qui sont confrontées de près ou de loin au fléau de la

drogue. Ce qui est novateur, c'est que les préoccupations de la population, son "mal-vivre" du fait des nuisances générées par les trafics, sont enfin prises en compte afin d'y apporter des solutions.

Pour ce faire, 3 coordinateurs se partagent les quartiers de Simplon-Clignancourt, La Chapelle et la Goutte d'Or. A chacun est rattachée une équipe d'éducateurs dite "de première ligne". Celles-ci sont présentes dans les rues pour assurer le rôle de médiation, d'écoute et de réponses aux préoccupations des habitants, ainsi que pour repérer, informer et orienter les usagers de drogues vers les lieux d'accueil. Les coordinateurs se font alors la caisse de résonance des besoins de chacun et élaborent une interface entre habitants, institutions et usagers de drogues. Le but est de mettre en réseau tous les partenaires qui pourraient répondre aux questions que pose la toxicomanie. Ce n'est pas en restant cloisonné dans son domaine d'intervention que l'on pourra apporter de réelles solutions. C'est parce que la toxicomanie est un problème à visages multiples qu'il faut en avoir une vision d'ensemble pour y faire face. C'est en cela que ce dispositif est original et porteur d'espérance.

Précisons cependant que les coordinateurs et les équipes de "première ligne" n'ont pas pour mission de faire le travail de la police, ou des pompiers, ni même des structures sanitaires. C'est avant tout une mission de médiation visant à la réduction des risques et des nuisances pour tous, habitants et usagers de drogues.

Donc, si vous éprouvez le besoin de faire part des difficultés que vous rencontrez du fait de la présence de la drogue dans votre quartier, votre rue, votre immeuble, n'hésitez pas à joindre la coordination.

L.P.

Coordination toxicomanie 18^{ème}

87 rue Marcadet - 18^{ème}

Tél. : 01 53 28 08 89

du mardi au samedi de 10 h à 22 h

Fax : 01 42 58 09 46

Barbara, coordinatrice "toxicomanie" pour le quartier de la Goutte d'Or

Barbara Bertini est la coordinatrice chargée du quartier de la Goutte d'Or. Italienne d'origine, elle passe une quinzaine d'années en Afrique et en Asie. Elle vient à Paris terminer ses études d'anthropologie médicale. Puis elle travaille comme pigiste au journal SIDA et effectue une recherche action sur les représentations du SIDA auprès de personnes d'origine culturelle maghrébine.

Elle est ensuite responsable et coordinatrice d'une boutique santé pour les femmes et d'un réseau ville hôpital dans le 93.

Elle est maintenant coordinatrice, chargée de la Goutte d'Or.



Mobilisation efficace d'un immeuble contre le trafic de drogues

A l'heure où notre arrondissement vit de très graves problèmes liés au trafic et à l'usage de drogues les plus diverses, où l'exaspération et le découragement des riverains ne cessent d'augmenter, il nous a semblé utile de rappeler la lutte organisée en juin dernier par les habitants de l'immeuble sis 49 rue des Poissonniers.

Les médias (Le Parisien - cf. ci-dessous -, Le Figaro, France-Inter,...) avaient à l'époque relaté l'aspect le plus spectaculaire des actions menées par les occupants de cet immeuble : les veilles collectives organisées plusieurs nuits durant pour dissuader les drogués de venir s'approvisionner chez leur dealer, habitant lui-même de l'immeuble.

Mais cela aurait-il été possible sans le travail de fond fait par un groupe de voisins déterminés ?

Il semble en effet que soit préliminaire à toute initiative collective la prise en charge de l'immeuble par une cellule active et vigilante qui s'occupe de l'entretien, qui sait intervenir pour régler les problèmes de nuisances de toutes sortes (nuisances sonores, hygiène des parties communes, etc...) et maintenir des liens de bon voisinage grâce à l'organisation de repas collectifs d'immeuble ou la plantation en commun de la cour.

Un noyau de gens qui, par des appels réitérés à la Police, par l'envoi répété de pétitions à toutes les administrations concernées oblige les pouvoirs publics à intervenir, qui n'hésite pas à engager des procédures judiciaires contre les propriétaires qui mettent leurs locaux à la disposition de dealers avérés.

Tout cela est long, lourd à mettre en place, demande de la persévérance, mais c'est à ce prix seulement que les



A gauche : l'immeuble du 49 Poissonniers

immeubles "touchés" peuvent être pacifiés.

Nous souhaitons que l'expérience de ces voisins serve à d'autres habitants vivant des situations analogues.

PGO a pour vocation d'être l'un des lieux où s'échangent des informations concernant les marches à suivre, les procédures à engager, les actions inventées pour à la fois faire obstacle à ce fléau de la drogue et à consolider le lien social et la convivialité.

C.C.

Le Parisien

11/6/99

Des locataires en guerre contre les toxicomanes

□ Aux grands maux les grands moyens. Depuis dimanche, la quasi-totalité des habitants du 49, rue des Poissonniers (XVIII^e) se retrouvent chaque soir à 18 heures dans l'entrée de leur immeuble. Ils cassent la croûte, boivent un coup, discutent de tout et de rien jusqu'à 2 ou 3 heures du matin. But de la manœuvre : dissuader, le soir venu, les toxicomanes d'investir les lieux.

Les surveillances effectuées sur place par la police ont permis d'établir qu'entre 150 et 200 drogués venaient chaque nuit s'approvisionner en crack au premier étage, dans un appartement loué par une jeune femme. Parmi ces clients assidus, une bonne moitié de prostituées des

boulevards extérieurs. Le phénomène a pris une ampleur considérable depuis trois semaines. C'est-à-dire juste après une première descente de la police urbaine de proximité (PUP) à Clignancourt, dans un squat de la rue du Roi-d'Alger qui servait déjà de supermarché du crack.

Ces mêmes effectifs — brigade anticriminalité et service d'investigations judiciaires — ont opéré une opération semblable hier à l'aube rue des Poissonniers. Quatre personnes dont la locataire, Catherine Z., ont été placés en garde à vue. Des petites quantités de crack, un mini-laboratoire et 6 200 F d'argent liquide ont été saisis. Mais les enquêteurs, qui

ont mis du temps à franchir la porte blindée, estiment qu'une bonne quantité de drogue a fini dans les sanitaires. « A l'exception d'une personne âgée, tout le monde bat le pavé depuis dimanche, raconte un locataire, enseignant de son métier. Avant, c'était le défilé pendant toute la nuit. On a retrouvé des pipes à crack dans l'escalier, et un jour, un toxico a cassé la porte pour entrer. »

« Initiative citoyenne »

Ce père de famille poursuit : « Il y a beaucoup d'enfants dans l'immeuble. Alors quand une gamine de 19 ans raconte dans l'escalier qu'elle se

prostitue, qu'elle vit l'enfer et qu'on ne peut pas comprendre, il y a de quoi se mobiliser. Et puis, on a vu l'effet du crack sur la locataire du premier. Voilà trois semaines, elle allait à peu près bien. Maintenant, c'est devenu une épave. »

De cette occupation symbolique et spontanée, qui s'est poursuivie hier soir à titre préventif, cet habitant gardera un bon souvenir. « On n'a pas beaucoup dormi ces derniers temps, précise-t-il, mais je pense qu'on restera tous très liés par cette période. On dit souvent que les Parisiens vivent sans même se regarder, mais voilà un bon exemple d'initiative citoyenne. »

Stéphane BOUCHET

Repas de rue... Laghouat

Le mercredi 29 septembre dernier, grande effervescence à l'angle des rues Lagouat et Léon. Le club de prévention du quartier (l'ADCLJC) avait décidé d'organiser un repas de rue dans cette partie du quartier où la cohabitation entre personnes d'âges et d'origines différents est en difficultés... Récit de la soirée par l'un des organisateurs :

OBJECTIFS

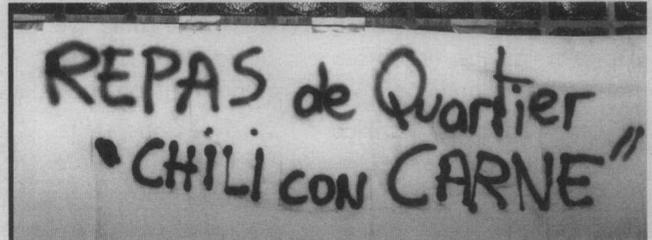
L'idée d'organiser cette soirée nous est venue autour d'un repas entre éducateurs au début de l'été. Comment inciter les habitants à se rencontrer autour des rues Laghouat et Léon ? Comment les inciter à réinvestir ce carrefour et permettre la rencontre entre jeunes et adultes dans une ambiance conviviale et sympathique ?

L'organisation d'un repas offert par notre association à tous les habitants des rues Laghouat et Léon, aux commerçants aussi bien qu'aux acteurs associatifs du quartier nous est apparue comme un début de réponse à ces questions. En effet, inviter toutes ces personnes à partager un repas en commun leur donnerait l'occasion de descendre dans la rue, de se rencontrer, de communiquer. De plus, le climat relativement calme et serein qui régnait alors à cette période nous parut propice pour mettre en place cette animation.

PRÉPARATION

Les invitations ont tout d'abord été transmises verbalement dès la rentrée. Dix jours avant la soirée, une campagne d'affichage chez les commerçants et dans les locaux d'associations a complété la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres et les halls d'immeubles.

L'idée a été accueillie avec sympathie mais a néanmoins suscité des réactions de surprise et d'étonnement concernant les raisons de ce repas et sa gratuité.



Certains jeunes pensaient même qu'il s'agissait d'une blague !

Un ancien cuisinier, habitant du quartier, s'est chargé de la préparation du repas et a mijoté un *chili con carne* pour plus de cent personnes.

DÉROULEMENT

Nous tenions à ce que ce repas se déroule dans la rue mais avons néanmoins prévu une solution de repli en cas d'intempéries en ayant la possibilité d'utiliser la salle de rez-de-chaussée d'un bar voisin.

Finalement, la météo fut clémente et nous permit d'installer une grande table dans la rue Laghouat.

Très vite cette agitation inhabituelle dans la rue a attiré une multitude de gamins qui sont venus nous aider mais surtout poser leurs questions : "C'est quoi un chili con carne ? Qu'est-ce qu'il y a dedans ? Y a du porc ?". Puis, doucement, parents, commerçants, retraités et habitants du quartier sont arrivés.

Vers 19 heures, l'arrivée de la marmite fumante a marqué le début du repas.

La rue s'est remplie. Pour savourer le plat, certains s'asseyaient autour de la table, d'autres restant debout, par petits groupes. Les adultes du quartier étaient là : beaucoup de mamans étaient présentes et organisaient la distribution des rations à leurs enfants.

Une centenaire du quartier est venue chercher son assiette, mais n'osa pas rester et partit la déguster chez elle. Les plus jeunes, un peu méfiants au début quant à la composition du plat, sont finalement revenus plusieurs fois pour réclamer du "rab" et un verre de grenadine. Les adolescents ont participé de loin au repas en restant dans la rue, observant, curieux, sans toutefois venir manger. Quelques personnes des associations du quartier ont aussi apporté leur écot, soit en nous aidant



dans l'organisation, soit en venant simplement partager une assiette.

Très vite une ambiance de fête s'est installée : beaucoup de discussions se sont organisées autour des tables, chacun parlant à son voisin. L'esprit de convivialité que nous avons voulu impulser était bien là et la soirée s'est calmement achevée vers 21 heures avec l'aide des uns et des autres pour le rangement.

BILAN

Manifestement, cet événement a été un succès. Plus de 120 repas ont été servis et certains enfants nous ont demandés quand on recommencerait la fête. Les quelques habitants dubitatifs au début sont repartis ravis de cette soirée et nous ont encouragés à recommencer. Beaucoup de monde est descendu dans la rue, pour

partager un repas ou simplement discuter et voir ce qui se passait, dans une atmosphère sympathique et chaleureuse.

La mise en place d'un repas de rue est partie intégrante de notre travail de prévention spécialisée, basé sur le travail de rue, justement.

Cela favorise les relations et la communication entre les habitants du quartier... dans le meilleur climat possible.

O.V.

• ADCLJC (Club de prévention)

Siège : 76 rue Philippe de Girard - 75018 Paris

Tél. et fax : 01 46 07 61 64

ESPACE PUBLIC

L'éclairage public, un droit légitime (suite... en attendant la solution)

Dans notre dernier numéro, nous avons poussé un "coup de gueule" face aux rues que l'on laissait non-éclairées la nuit, du fait des dégradations commises sur les lampadaires.

Cet article s'était accompagné le 28 juin de lettres aux différents responsables de la Ville, dont Bernard Plasait, adjoint au Maire de Paris chargé notamment de la Voirie, ainsi que d'un tour du quartier le soir avec Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au Maire de Paris.

Des réponses nous sont parvenues par la suite, dont la plus explicite est celle que nous publions ci-contre, signée pour le Directeur de la Voirie par le Chef de service de la Gestion des Infrastructures (lettre datée du 4 août).

De fait, depuis cette date, des améliorations sensibles ont eu lieu et certains coins de notre quartier ont retrouvé l'éclairage public qu'ils n'auraient dû jamais perdre.

D'autre part, on apprend aussi que d'autres solutions techniques plus performantes sont à l'étude, qui empêcheraient les dégradations. Espérons que les études ne dureront pas trop longtemps, car certaines zones restent toujours dans l'ombre, notamment rue Léon, dans et autour du square Léon, au début de la rue de la Goutte d'Or et passage Boris Vian.

Mais c'est aussi l'intervention des habitants qui permettra d'avancer. Alors, si vous constatez qu'un lampadaire est éteint, réagissez. Pour cela, deux numéros :

• **SOS VOIRIE** : 01 40 28 73 73 (du lundi au vendredi de 9 h à 17 h)

• **ÉCLAIRAGE PUBLIC** : 01 49 54 51 71 (7 jours sur 7 et 24 h sur 24).

Si nous restons nombreux mobilisés sur ce problème, la lumière reviendra partout !

Réponse de la Voirie à PGO

Par lettre du 28 juin 1999, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les problèmes posés par les dégradations occasionnées aux installations d'éclairage public dans le quartier de la Goutte d'Or et sur la nécessité de prendre les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation.

Il est de fait que les actes de vandalisme vont croissant dans ce quartier. C'est ainsi que les services d'EDF Eclairage Public sont intervenus plus de 150 fois depuis le début de cette année, constatant la détérioration de plus de 35 coffrets arrachés ou défoncés ainsi que de selfs et relais, c'est à dire des organes électriques indispensables au bon fonctionnement des installations.

Aussi, depuis 1997, les services d'EDF Eclairage Public ont-ils, en liaison avec ceux de voirie, substitué des coffrets de sécurité aux coffrets standards. Mais même ces coffrets renforcés n'ont pas résisté aux déprédations.

Aussi, les services d'EDF Eclairage Public, en liaison avec ceux de la direction de la voirie et des déplacements, réfléchissent à la possibilité de mettre en œuvre une conception nouvelle d'alimentation des luminaires et d'élaborer des matériels plus résistants.

À ces détériorations de matériel, s'ajoutent des agressions verbales contre les agents d'EDF et des menaces contre leur intégrité physique. Les services de police ne peuvent prêter leur concours à chacune des interventions des agents d'EDF et ces derniers, compte tenu de ce climat d'insécurité, hésitent parfois à se rendre sur les lieux.

C'est pourquoi j'ai saisi Monsieur le Préfet de Police afin qu'il prescrive à ses services d'intensifier leurs opérations de surveillance dans ce quartier.

Quand l'Olympic rouvre ses portes entre "Lavoir" et musique...

Le café l'Olympic, lieu mythique que tenait encore récemment M^{me} Marcelle, à l'angle des rues Léon et Laghouat, a rouvert ses portes. La salle de billards en sous-sol a laissé place à un lieu convivial où musique, chanson, poésie, viendront animer ce coin de notre quartier. Présentation du projet et de son maître d'œuvre...

LMP° ? Connaît pas !!!

Derrière cette enseigne, à première vue insignifiante, "se cache" un homme pas comme les autres, qui s'est engagé à transformer notre quartier.

Hervé Breuil, qui a mis sur pied le théâtre Procréart, rue Léon, a ouvert maintenant un "café musique" dans la même rue. Ce faisant, il cherche à provoquer un "appel d'air" dans ce quartier délaissé par la ville de Paris et les politiques, un souffle aspirant des amateurs d'art venant d'ailleurs, pour y créer un "croisement de cultures". C'est là son ambitieux projet, un projet courageux, optimiste dans ce quartier dont les autorités de Paris se désintéressent ostensiblement, après avoir incité les habitants à investir des sommes importantes. Pourtant, il ne sera pas sacrifié, Hervé Breuil (qui ne touche aucune subvention, la ville de Paris n'ayant pas tenu ses promesses) est de ceux qui veillent au grain ...

À notre avis, ce pari a toutes chances de réussir.

En effet, le café-musique, c'est une atmosphère surannée pur style années 30, si délicieusement désuète qu'elle nous entraîne dans le monde presque disparu des bistrotis parisiens d'avant-guerre ... le petit bruit de l'œuf dur (de Prévert) que l'on casse sur le long comptoir, les pas des danseurs de musette qui s'épanchent sur le sol carrelé multicolore (au sous-sol). Des affichettes originales sur les murs du rez-de-chaussée en plus, avec le bateau emblème

de Paris enlevé pour stationnement illicite. Ou un dessin à la légende "Sortie de l'école" que nous vous conseillons de découvrir vous-même...

L'Olympic (ancienne salle de bal dans les années 30), ouvert depuis septembre dernier, est le petit frère du Lavoir Moderne Parisien. Ce pourrait être un lieu banal, un endroit comme tant d'autres où le but premier est d'y désaltérer le quidam sur fond sonore. Hervé Breuil, directeur du LMP°, renouvelle son expérience quant à la création de lieux culturels au sein de la Goutte d'Or. (Et ce n'est pas encore sa dernière entreprise, mais il ne nous dira pas plus.) La musique y sera inédite, le sous-sol, avec billard et déco africaine, abritera de petites formations théâtrales.

Le jazz nomade sera à l'honneur à partir de novembre. Blaise Merlin nous en donne une définition très romantique que voici : il s'agit du "désir d'explorer les sentiers non battus du jazz, à la découverte d'horizons sonores aux multiples couleurs". Et en avant la musique au 20, rue Léon, ouvert tous les jours (le dimanche jusqu'à 2 heures) à partir de 17h. Venez-y nombreux, l'accueil est parfait, l'esprit du lieu est présent pour tous... sans distinction !! Et à des prix modiques.

LMP° ? Vous voilà prévenu !

M.-J.R. et R.S.

Au programme :

Au Café Olympic - LMP
(20 rue Léon - Rés. : 01 42 52 42 63)

Jusqu'au 6 décembre :
samedi et lundi à 21 h
dimanche à 19 h

Les Négropolitains
chantent **Boby Lapointe**

Au Théâtre Lavoir Moderne Parisien
(35 rue Léon - Rés. : 01 42 52 09 14) :

- du 23 novembre au 11 décembre :
du mardi au samedi à 21 h
DIKÈS (chanson française)

- du 14 au 23 décembre :
du lundi au samedi à 21 h
et dimanche à 17 h 30

LA MÈRE (OH BERIBI)

de S. I. Witkiewitz
Théâtre de la Jacquerie



Naissance d'une nouvelle association pour le "droit au calme"

C'est dans le secteur Suez-Panama-Léon que cette association vient de se créer.
Rencontre avec un de ses membres créateurs et explications...

• Comment, quand et dans quel but a été créée l'association «Droit au calme» ?

L'association «Droit au calme» a été officiellement créée en octobre 1999. Il s'agit de structurer l'expression des résidents des rues de Panama, Suez et Léon, qui jusque là avaient mené surtout des actions individuelles.

Le déclencheur : l'été 1999, particulièrement difficile et agité. Une pétition, lancée en juillet avait récolté plus de 250 signatures pour exprimer un ras-le-bol général face aux nuisances multiples du quartier : bruits, attroupements, bagarres, trafics en tous genres, vols, racket.

L'association s'est donc fixé comme buts : «défendre les intérêts de tous les habitants du quartier, de promouvoir un meilleur cadre de vie, notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances, de favoriser une cohabitation harmonieuse entre tous les résidents du quartier dans le respect de la loi, pour vivre au calme» (extrait des statuts).

• Pouvez-vous nous donner quelques exemples précis de faits qui ont motivé la création de cette association ?

L'attroupement d'environ 150 à 200 personnes tous les soirs à partir de 17 h (marché aux voleurs), rue de Panama, provoquant un vacarme assourdissant, un encombrement de la circulation, la consommation d'alcool sur la voie publique, des décharges sauvages en tous genres, l'impossibilité de rester chez soi avec les fenêtres ouvertes, le constat de trafics multiples (vente de recel ou de contrefaçons, vente de drogues,...), la dégradation générale du quartier et le basculement dans une zone de non-droit, sans que les pouvoirs publics ne soient capables de faire respecter la loi

• Quel type d'actions compte mener l'association ?

- étendre géographiquement le réseau des adhérents aux rues Doudeauville, Dejean, Poissonniers, Poulet en mobilisant les résidents pour les inciter à réagir pour faire changer la situation,

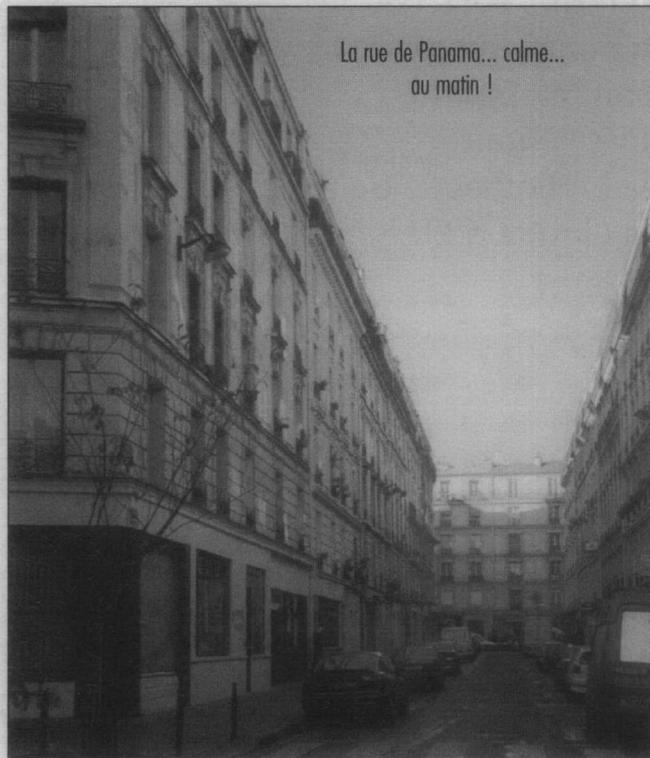
- rédiger et mettre à disposition des adhérents un guide pratique mentionnant les articles de loi et les procédures pouvant servir de référence pour déposer plainte, ainsi que les numéros de téléphone et adresses utiles,

- mener une action relayée par les médias locaux et régionaux pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation vécue quotidiennement par les résidents du quartier,

- demander aux pouvoirs publics que soit constituée de façon permanente une instance regroupant des représentants des différents services de l'Etat et de l'Administration (Mairie du XVIII^{ème}, Mairie de Paris, Police Nationale, Préfecture, DDTE, Douanes, Fisc, Répression des fraudes, Justice,...) afin de mener une action globale cohérente sur l'ensemble du quartier,

- maintenir un contact régulier avec les élus et les pouvoirs publics pour évaluer régulièrement les résultats obtenus.

• Récemment, une opération d'envergure a eu lieu dans votre secteur, où l'on a vu pour la première fois tous les



services de police et les Douanes intervenir de façon concertée. Comment jugez-vous ce type d'actions ?

Nous avons en effet constaté avec satisfaction qu'une coordination des différents services de l'Etat est possible et qu'elle peut se révéler efficace. Mais s'agit-il d'une simple opération « coup de poing » ou du début d'une action permanente et concertée ? C'est bien pour assurer la pérennisation de ce type d'action que nous demandons la création d'une instance permanente de coordination des différents services de l'Etat et des Administrations.

• Un dernier mot ?

Il est important de préciser que l'association est apolitique et qu'au sein du Bureau, diverses sensibilités sont représentées, à l'exception de tout courant raciste. Notre volonté est de mener des actions pour vivre ensemble, dans le respect mutuel et la conformité aux lois. Que ceux qui habitent le quartier et partagent ce souhait nous rejoignent !

«Droit au calme» - 7 rue de Panama - Paris 18
Tél. : 01 42 62 03 72

N.D.L.R. : PGO, dont le but est de «défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or, participer au réaménagement du quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles et promouvoir un meilleur cadre de vie» ne peut que se réjouir de la création de cette association aux objectifs proches. Des synergies seront certainement à mettre en place pour plus d'efficacité ! Pour notre part, nous nous y emploierons.

La bibliothèque Goutte d'Or ouvre enfin ses portes

Enfin, elle devrait ouvrir... sous peu... à moins que ce ne soit fait quand PGO paraîtra : c'est la bibliothèque de la Goutte d'Or !

Un événement de la première importance va enfin se produire : l'ouverture (imminente) de la bibliothèque de la Goutte d'Or (rue Fleury).

Non loin du café de l'Assommoir du romancier naturaliste Emile Zola (boulevard Barbès) et de la laverie tenue par l'héroïne du roman du même nom, Gervaise, s'ouvre 120 ans plus tard la bibliothèque de la Goutte d'Or, unique en son genre à Paris.



Une vue intérieure de la bibliothèque.

Rappelons qu'il s'agit du projet architectural de MM. Costantini et Regembal, qui avaient prévu aussi l'espace musical qui devait faire face à la bibliothèque (de l'autre côté de la rue Fleury) et sans lequel celle-ci est un peu orpheline !

Notre bibliothèque est un espace clair à découvrir sur cinq niveaux, chacun dédié à une spécialité (documentation multimédia - environ 10.000 CD -, chanson, musique du monde, jazz, rock, rap, techno, classique), des ouvrages (23.000) - bien sûr - neufs que l'on est tenté de feuilleter jusqu'à plus soif, des livres à gros caractères (400) pour les débutants en lecture (ou les mal voyants), des méthodes colorées qui vont donner, à plus d'un, l'envie d'apprendre l'anglais. Le dernier niveau, consacré aux enfants (12.000 ouvrages), vaut le détour, la position allongée, sur des coussins, y est permise, nombre de cassettes et CD (1.300) peuvent aussi être empruntés, pour chanter en chœur le soir, plaisir oblige de concurrencer la télé...

Mais, me direz-vous, en quoi est-elle particulière, cette grande et belle bibliothèque ?

C'est INFODOR, un pôle emploi-formation, qui fait la différence.

Et c'est une exclusivité à Paris : un centre d'information sur les métiers en général, la recherche d'emploi, la formation professionnelle ...

Une documentation multimédia à la disposition de tout un chacun : livres, revues, annuaires, des CD-rom en consultations sur place, des postes d'accès à Internet.

Pour choisir votre orientation : fiches du CIDJ (centre d'information de la jeunesse), publications de l'ONISEP, calendriers et manuels de préparation aux concours administratifs.

Pour vous aider dans votre recherche d'emploi (mais à noter qu'il n'y a pas d'offres d'emploi) : documents techniques de recherche, guides de rédaction de CV, de lettres de motivation, tests de sélection.

La bibliothèque de la Goutte d'Or, c'est aussi une équipe de bibliothécaires pour vous aider dans vos recherches documentaires.

L'accueil est chaleureux, dès l'ouverture, courant novembre, venez nombreux pour faire connaissance avec ce lieu convivial et y dévorer cette nourriture intellectuelle qui donnera corps à vos appétits de voyage ... et de découverte, chantés par des conteurs dont le but premier est d'y donner un peu d'eux-mêmes pour vous offrir, avec des mots simples, un aperçu du monde ... poésie en prime !

Modalités d'accès :

Prêt gratuit sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Pour 3 semaines : 5 livres, 4 BD, 3 revues, 2 K7 audio, 2 méthodes de langues + Consultation sur place libre et gratuite.

M.-J.R. et R.S.

Bibliothèque de la Goutte d'Or
2-4, rue Fleury - Paris 18^{ème}

Horaires d'ouverture :

mardi, jeudi et vendredi de 13h à 19h
mercredi et samedi de 10h à 18h

Tél. : 01 53 09 26 10

Le bureau de Poste de la Goutte d'Or à la recherche d'un service de qualité...

Le Bureau de Poste de la Goutte d'Or est trop souvent saturé. Ses responsables en sont conscients, comme des autres problèmes que rencontrent les usagers (ou les clients ??), ainsi que les employés. Bilan d'une concertation...

Le 14 septembre, à 18 heures, la Poste organise une "table ronde" avec les usagers du bureau de la rue des Islettes.. Une douzaine d'habitants sont venus... Le responsable du bureau de Clignancourt dont dépend celui de la Goutte d'Or est là avec une de ses assistantes.

Cette initiative de la Poste se situe dans le cadre d'un prochain passage aux 35 heures des personnels et donc d'une étude évaluant quel pourrait être les effectifs nécessaires pour assurer un service normal de la Poste.

Cette initiative faisait suite à un comptage précis effectué pendant plusieurs semaines, du nombre d'usagers fréquentant la poste aux différentes heures de la journée et des temps d'attentes que ce soit dans la salle ou au guichet. Sans avoir été préparées, toutes les interventions allaient dans le même sens.

Un premier constat. Une évidence : le personnel est insuffisant quelque soit l'heure de la journée.. Il est en effet anormal de voir que sur les 4 guichets existants un ou deux seulement sont ouverts alors que les usagers ont des attentes de plus de 30 minutes ... De là, stress pour le personnel et énervement pour les usagers qui attendent, en plus, dans des conditions particulièrement inconfortables. Ne pourrait-on pas laisser en permanence dans la salle une personne pour prendre les retraits de recommandés ou de colis et éventuellement orienter, ce qui pourrait aussi contribuer à faire baisser l'énervement souvent bien compréhensible ? Bien sûr, à certains moments de la journée ce service existe ; encore faut-il le savoir car rien ne l'indique et si l'usager ne le sollicite pas, il fait la queue en attendant plus ou moins patiemment son tour !!!

Rappelons nous que ce bureau de Poste fut obtenu (ou plutôt arraché) par la ténacité des associations du quartier et particulièrement de "Paris Goutte d'Or". Peut être que l'administration n'y croyait pas ou n'en voulait pas. En tout cas il est à l'évidence beaucoup trop petit au vu de sa fréquentation et

des opérations assez spécifiques au quartier compte tenu de sa population qui, pour une bonne partie, a besoin de retirer ou d'expédier de l'argent liquide ce qui allonge le temps d'attente aux guichets.

La petitesse de ce bureau fait qu'il manque des sièges pour attendre dans des conditions normales et que les systèmes d'aération sont évidemment insuffisants et inefficaces. C'est là une gêne tout aussi importante pour l'usager que pour le personnel.

Il est évident aussi que ce bureau est mal entretenu. Bien sûr du fait de sa grande fréquentation mais aussi parce que la Poste n'y met pas les moyens.

Que penser de cette porte qui depuis plusieurs mois est cassée et qui est ornée d'une feuille collée de travers avec un avis griffonné à la main "ne pas toucher à cette porte" ? Et ces sièges inutilisables ?

Le responsable de la Poste le reconnaît et indique même que dans les salles où travaille le personnel, des infiltrations d'eau révèlent de véritables malfaçons ...

Un effort pourrait cependant être fait pour rendre moins triste l'aspect de ce bureau. Ainsi ne pourrait-on pas condamner un peu plus proprement qu'avec du "scotch" d'emballage la grosse boîte aux lettres inutilisée pour des raisons de sécurité ? Ne pourrait-on pas écrire et coller un peu plus proprement les divers avis ?

Enfin le responsable de la Poste annonçait que l'administration cherchait dans le quartier des surfaces complémentaires ... Il lui a été suggéré de s'adresser à l'OPAC qui attribue les emplacements à usage commercial construits au rez-de-chaussée de chaque immeuble neuf... D'autant que tous ne seront sans doute pas occupés par les "boutiques de mode" promises ...

Si la Poste vient au devant des usagers, réjouissons nous... Il est de sa responsabilité de faire en sorte que le service public soit de qualité. Espérons toutefois que cette soirée soit suivie d'effets ... En tout cas restons attentifs à l'évolution de ce bureau de poste auquel nous tenons et, s'il le faut, allons nous rappeler au bon souvenir des responsables de la Poste à l'initiative de cette table ronde.

B.M.



Les 20 ans d'«Accueil Goutte d'Or»

C'est en 1979 qu'Accueil Goutte d'Or a été fondé. Le centre poursuit depuis 20 ans son action pour l'insertion des habitants du quartier : antenne du Secours Catholique au début, puis géré par une association locale : "Solidarité St Bernard". L'une des responsables actuelles, qui fut à l'origine de sa création, a souhaité célébrer cet anniversaire à sa façon :



A llez l'Accueil Goutte d'Or-Solidarité St Bernard
C omment ne pas saluer tes 20 ans d'existence !...
C omment évoquer sans une certaine émotion mêlée de fierté
U ne des premières associations du quartier de la Goutte d'Or!
E lle tient bon - elle est en pleine forme:
I ls étaient sûrs de son bien-fondé
L es pionniers des années 1972-1978.

G rave était la situation de ce quartier réputé unique dans Paris...
O n se serrait les coudes à quelques-uns au 10, rue Affre....
U n vent de solidarité fraternelle inter-génération, inter-ethnies
T outes cultures reconnues et respectées
T raversait les militants dans leurs diversités...
E t tous, comme un signe d'espoir, nous avons salué, ce 3 mai 1979

d' un modeste accueil, la naissance au 9, rue des Gardes
O n y était serré dans ce petit réduit au rez-de-chaussée...
R appelez-vous les Anciens ! Cela durera 5 ans en ce lieu...

Accueil Goutte d'Or - Solidarité St Bernard
 10 rue des Gardes - Paris 18ème
 Tél. : 01 42 51 87 75

S ecours Catholique aidant financièrement
O n chercha vite un local plus grand pour faire face à la demande.
L e Café du coin Gardes-Polonceau mis en vente
I l conviendrait fort bien à nos besoins du moment !...
D urs ont été les commencements
A insi que les aménagements...
R ien ne pouvait arrêter l'équipe salariés-bénévoles militants.
I l y allait d'un meilleur-vivre pour les habitants du quartier.
T out fut prêt pour le mois de juin 1984
E t l'on put s'installer au 10, rue des Gardes (local actuel)

S uivre la rénovation de la vieille Goutte d'Or s'impose alors
A nimation - coordination des actions - liens avec d'autres associations
I l s'agit de sauver le caractère unique de notre quartier :
N e pas laisser perdre l'esprit militant de tant d'hommes et de femmes
T enir aux valeurs fondamentales de justice, de liberté, de fraternité pour tous...

B ut jamais atteint, mais toujours poursuivi, aujourd'hui comme aux premiers jours.
E t l'histoire continue résistant aux aléas néfastes, aux slogans pessimistes
R egarde en face l'avenir Solidarité Saint-Bernard !
N 'aie de cesse qu'adviennent les Droits de l'Homme
A u quartier multi-ethnique de la Goutte d'Or !
R assemble toutes les bonnes volontés
D ans cette quête enthousiasmante pour un MIEUX-VIVRE ENSEMBLE !

S.V.



Le mérite à Dominique Tardivel

C'est le jeudi 28 octobre dernier que Dominique Tardivel a été élevé au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite des mains de Daniel Vaillant, maire du 18ème.

Dominique, nombreux sont les habitants du quartier qui l'ont rencontré dans la pharmacie où il travaille avec sa femme au 2 rue Léon, face au Square.

Mais c'est essentiellement au titre de Président de l'association "Espoir Goutte d'Or" (EGO) que la République a voulu distinguer un homme qui a eu le courage et la patience d'exercer cette responsabilité depuis la création de l'association. Toutes nos félicitations au "grand méritant" et à tous ceux qui l'ont accompagné dans cette aventure !

Quand la mémoire est badigeonnée...

L'une des adhérentes de PGO a tenu à réagir à l'effacement d'une vieille publicité murale que l'on trouvait rue des Poissonniers, à l'angle de la rue Richomme...

Bagigeonnée de blanc...

... c'est un peu de notre mémoire qui disparaît !

Vous souvenez-vous, vous les passants badauds de la rue des Poissonniers, de la publicité, non plutôt de la réclame PICON ? de son bleu encore bien vif qui éclairait le haut du mur pissieux à l'angle de la rue Richomme ? de cette réclame qui nous renvoyait à une autre époque, qui nous rappelait les murs "Dubo... Dubon... Dubonnet" et les potages Maggi ?

Eh bien, cette réclame vient de disparaître sous les badigeons hâtifs d'un ravalement sommaire.

Nous n'aurons donc pas notre réclame authentique comme le 1^{er} arrondissement, ni même une réclame restaurée, comme celles du Passage des Marais (10^{ème} arrondissement) "revisitées" par des artistes.

Ce mur peint n'était-il donc connu de personne ?

Si, puisque la Mairie du XVIII^{ème} l'avait proposé en juin 1999 au Secrétaire Général chargé de l'espace public en vue d'y réaliser un projet pour l'an 2000.

Qui, alors, suivait le dossier ? Qui avait à cœur qu'il réussisse ? Personne, apparemment.

La Goutte d'Or présente d'autres urgences, d'autres priorités (air connu)...

Pendant ce temps, les barbouilleurs barbouillent, les badigeonneurs badigeonnent et là aussi, un peu de notre patrimoine disparaît !

C.C.

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)
Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association PARIS-GOUTTE D'OR a pour buts :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or (limites : Bd de la Chapelle, Bd Barbès, rue Ordener et rue Marx-Dormoy).
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

• ABONNEMENT :

- Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"
(abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

- J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :

Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

• 48 rue de la Goutte d'Or

Un accord est enfin parvenu à se conclure en ce qui concerne le devenir du bâtiment B2 de cet immeuble. Il sera réhabilité après avoir été écrêté d'un étage. C'est l'OPAC qui est chargé de la réalisation de ce projet qui devrait se traduire par une dizaine de logements intermédiaires (PLI) de 2 pièces. Les occupants actuels ont commencé à être relogés.

• 30 rue de Chartres

Cet hôtel, coincé entre deux projets de l'OPAC (l'un réalisé, et l'autre en attente) n'a pas tenu le choc. Pour des raisons internes - à ce qu'il semble - il est en train de pencher dangereusement vers le trou creusé à l'est, tout en risquant de s'affaisser sur sa cour centrale (l'hôtel donne aussi sur la rue de la Goutte d'Or, face au Franprix). Le propriétaire ne souhaitant (ou ne pouvant) faire les travaux de consolidation, il a demandé, et obtenu en justice, l'évacuation des deux commerces qui l'occupent, à savoir le commerce de tissus de la rue de Chartres et l'hôtel. L'OPAC devrait être intéressé en cas de vente de la parcelle par son propriétaire.

• 10/14 rue de la Charbonnière

L'OPAC s'est dit finalement prêt à racheter ces immeubles à la société d'HLM "France Habitation", pour les détruire et reconstruire, et un accord avait été trouvé sur le prix de cession. Malheureusement, la Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction (DAUC) de la Ville de Paris exige que l'OPAC étudie aussi une solution de réhabilitation, ce qui repousse à au moins 3, voire 6 mois, la transaction. Or, si ces immeubles étaient réhabilitables à un coût acceptable, France Habitation l'aurait fait. Résultat : le relogement des familles qui y restent va encore être repoussé... ce qui est fort dommage quand on sait que la plupart d'entre elles souhaitent rester sur le quartier et que c'est maintenant que l'OPAC a des possibilités de relogement à la Goutte d'Or (61 Goutte d'Or et 1/3 rue des Isles). PGO va intervenir pour que le relogement puisse être fait dès maintenant.

• 19 et 30 rue Affre / 6 rue Léon

Le Conseil de Paris a voté la délibération permettant l'expropriation de ces immeubles interdits à l'habitation dans le cadre de la Loi Vivien. Reste maintenant au Préfet de signer l'arrêté d'expropriation. Cela devrait permettre aux propriétaires occupants du 19 rue Affre de vendre leur bien, et d'être relogés s'ils le souhaitent, et de résoudre les problèmes de trafics qui s'exercent au 6 rue Léon (nombreux logements squattés par la prostitution).

• Crèche du 9 rue Affre

Le Conseil de Paris a enfin approuvé une délibération passant appel d'offre pour trouver une association acceptant de prendre en charge la gestion de cette crèche fermée depuis le dépôt de bilan de l'ancienne association gestionnaire.



La crèche de la rue Affre

Paradoxe, au moment où cette délibération était votée, la crèche rouvrirait (en gestion directe par la Ville) pour y installer temporairement la crèche de la rue Richomme dont les travaux n'avaient pu être terminés pendant les vacances... et tout cela alors qu'on nous disait que la crèche de la rue Affre ne pourrait pas rouvrir avant que des travaux importants y soient effectués ! Comprenez qui pourra !

Espérons que cela permettra de retrouver à la rentrée 2000 le nombre de places de crèches qui existait avant.

• Ecole provisoire au 19-23 rue Léon

C'est là que devrait prendre place temporairement l'école provisoire de 4 classes actuellement rue Ernestine, le temps que l'école définitive "Émile-Duployé" soit construite. La Ville devrait prendre possession sous peu de la parcelle vide du 19 Léon. Elle vient d'acquiescer celle du 23 Léon (qui abritait une association à vocation culturelle). Reste à reloger la trentaine d'occupants de l'hôtel meublé du 21 Léon. L'objectif serait de pouvoir assurer la rentrée 2000 dans cette école provisoire.

• Accessibilité handicapés

La ténacité d'un des adhérents à PGO a payé. Suite à ses multiples interventions montrant que nombreux étaient les commerces neufs installés par l'OPAC qui ne respectaient pas les règles d'accessibilité aux handicapés, notamment la hauteur du seuil, Monsieur Benessiano (adjoint au Maire de Paris chargé des Handicapés) a demandé au Directeur Général de l'OPAC que soit rajoutée dans les baux commerciaux la clause suivante :

"Le bénéficiaire, lors de la présentation des plans d'aménagement du local et lors de l'exécution de ses propres travaux devra s'assurer que le seuil entre l'altimétrie du trottoir et le sol n'excède pas 2 cm, afin de respecter la législation d'accessibilité du public".

Un pas en avant, mais qu'il restera à faire appliquer sérieusement, ce qui est là aussi un autre problème !!!

Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

• Le bus va passer dans la Goutte d'Or

On sait que la RATP a donné finalement son accord à la proposition de la Mairie du 18^{ème} et des associations des quartiers concernés pour prolonger la ligne de bus 302 (qui part de la Courneuve) de la Porte de la Chapelle à la Gare du Nord, en passant par les rues Ordener, Stephenson et Jean-François Lépine à l'aller et Jessaint, Stephenson et Ordener au retour. Les travaux de voirie nécessaires au fonctionnement de cette ligne ont été votés au Conseil de Paris des 29 et 30 septembre dernier. Il s'agira, pour notre quartier, des aménagements suivants :

- création d'un couloir de bus rue de Jessaint, entre la rue Marx-Dormoy et le pont,
- pose d'une signalisation lumineuse à l'intersection des rues de Jessaint et Stephenson,
- suppression du stationnement sur le côté pair de la rue Stephenson,
- élargissements de trottoirs aux intersections Jean-François Lépine/Marx Dormoy, Ordener/Stephenson, Ordener/Poissonniers, ainsi qu'au droit du square St Bernard pour créer dans ce dernier endroit un point d'arrêt en direction de la gare du Nord.

Ces points d'arrêt seront accessibles aux usagers en fauteuil roulant.

Ces travaux devraient avoir lieu dans le courant du 1^{er} semestre 2000, ce qui permet d'envisager la mise en service de la ligne avant la fin 2000.

• Va et vient dans les associations

Parmi les changements notables, signalons tout d'abord le départ de Pierre-Marie Lasbleis qui était responsable de l'Observatoire de la Vie Sociale à la Salle St Bruno, après être arrivé dans le quartier comme "appelé Service Ville" dans notre association (PGO).

Il a pris de nouvelles fonctions dans un organisme de formation qui risque de s'installer rue Doudeauville. C'est donc un départ de la Salle St Bruno, mais pas vraiment du quartier. Nous regretterons sa longue dégaine qui l'enviait à la longueur de ses cheveux... mais plus sérieusement la passion et le sérieux qu'il a su mettre au service de ses différentes missions. C'est lui qui, notamment, a été à l'origine du "Tableau de bord de la vie sociale à la Goutte d'Or", un instrument que bien des quartiers nous envient ! Il fut aussi, plusieurs années durant, l'un des piliers de la Goutte d'Or en Fête.

Nous lui souhaitons bonne route dans son nouveau métier !

D'autre part, Michel Neyreneuf, qui était mis à disposition de PGO à temps complet par le Ministère de l'Education Nationale a réintégré son corps d'origine. Le quartier perd ainsi un poste à temps complet. Il exerçait jusqu'à présent les fonctions de permanent de "Paris Goutte d'Or" et de coordinateur des associations. Il continuera à intervenir comme militant, mais automatiquement de façon moins permanente.

La coordination des associations est reprise par un triumvirat formé de Christine Ledésert (Solidarité St Bernard), Leïla Chala (Espoir Goutte d'Or) et Michel Neyreneuf (PGO).

Un nouvel appelé (Service Ville), Laurent Prost, est venu épauler cette coordination et remplir un certain nombre de fonctions au service de PGO.

D'autre part, la Salle St Bruno a rattrapé le retard qu'elle avait en termes de mixité : en effet, trois femmes sont venues à la rescousse de Stéphanie Brial-Cottineau (développement de l'emploi) pour rétablir la balance, voire la faire pencher du côté du sexe féminin. Il s'agit de Sonia Kerdanet (emploi, développement), Muriel Cuny (Observatoire de la Vie Sociale) et Stéphanie Santagniello (Accueil). Bienvenue à toutes !

• Le musée de la bouillotte orphelin

Cet été, nous avons appris le décès d'Albert Weinberg, adhérent de PGO, qui était le fondateur du musée de la bouillotte (19 rue Polonceau).

Bien connu de nombreux habitants du quartier, il n'a jamais hésité à prendre des initiatives et ne se résignait pas au statu-quo, tout en gardant sa bonne humeur. PGO présente à sa famille ses condoléances.

A nos abonnés et lecteurs !

Du fait de réorganisation interne au sein de l'association, nous n'avons pas été en mesure de publier les "Lettres de PGO" de Septembre et d'Octobre.

Ces problèmes sont en voie de résolution.

Nous vous prions de nous en excuser.

Ceci sera compensé par des envois plus conséquents dans les "Lettres de PGO" à venir.

D'autre part, nous renouvelons notre **appel** à tous les habitants qui souhaitent participer à la rédaction (occasionnelle ou plus durable) de ce journal.

Contactez-nous en demandant Laurent au 01 53 09 99 60.

la Goutte d'Or en Fête 99



Quelques photos de "la Goutte d'Or en Fête 99" :

- ci-dessus : le groupe cubain "Sonora la Calle"
- ci-contre : les jeunes spectateurs du théâtre de rue "Les Cousins"
- ci-dessous : une partie de tous les volontaires qui se sont "défoncés" pour que la Fête 99 ait lieu !

Photos : Vincent Muteau

